

# Donnez votre avis sur la future technopole



Une vue aérienne du site de Nice Méridia avec son périmètre de 26 hectares.

(Photo DR)

Tout un symbole ! C'est dans l'immeuble « Premium » que se tient, jusqu'au 31 octobre, l'une des expositions organisées dans le cadre de la concertation sur Nice-Méridia. « Premium », le premier bâtiment *high tech* à avoir été construit sur les 26 hectares (à terme 200 hectares) de la future technopole. « Premium », avec ses bureaux, sa pépinière d'entreprises innovantes. « Premium », la première pierre d'un éco-quartier dédié aux sciences, aux nouvelles technologies de l'information, mais aussi à l'habitat. La concertation publique, qui démarre aujourd'hui, offrira l'occasion aux Niçois de donner leur avis sur ce projet de technopole urbaine dessiné par l'urbaniste Christian Devillers. Un défi majeur

puisqu'il s'agit tout simplement de poser les fondations du Nice du futur, entre les Moulins et le grand stade, entre la route de Grenoble et les coteaux de l'avenue Sainte-Marguerite. Au cours des prochaines années, campus, entreprises à forte valeur ajoutée, immeubles d'habitations, commerces et services vont pousser sur ces anciennes terres agricoles où prospéraient naguère encore blettes et salades.

**Déjà des habitants**  
Et ce n'est pas une utopie lointaine. Outre l'immeuble « Premium », une résidence a d'ores et déjà été construite le long du boulevard Paul-Montel prolongé qui traverse la zone. Depuis plusieurs mois, des

familles habitent à l'« Arbora ». Soixante-neuf appartements ont été vendus à des actifs à des tarifs préférentiels, en dessous de 20 % à ceux du marché immobilier. Les prémisses de ce qui ambitionne d'être un éco-quartier.

« Dès 2013, les travaux et la commercialisation vont s'intensifier pour notre technopole. Le premier périmètre de 26 hectares permettra une constructibilité totale de 320 000 m<sup>2</sup> dont 100 000 m<sup>2</sup> pour l'accueil de laboratoires, d'activités de recherche et de développement », annoncent le président de la métropole, Christian Estrosi, et Christian Tordo, président de l'Etablissement public de l'Eco-Val-lée.

**PHILIPPE FIAMMETTI**  
pfiammetti@nicematin.fr

## Savoir +

La première réunion publique de la concertation se tiendra donc ce soir à 18 h 30, dans l'amphithéâtre de la faculté des sports, dans la plaine du Var (261 route de Grenoble), à proximité du stade de rugby. La deuxième réunion aura lieu le jeudi 25 octobre à 18 heures à l'école de commerce de l'Edhec (393, promenade des Anglais).

Jusqu'au 31 octobre, le public pourra se familiariser avec le projet dans deux lieux d'exposition :

- Au Forum d'urbanisme et d'architecture, place Pierre-Gautier (Vieux-Nice) du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 15 h 45.

- À l'immeuble « Premium », 1, bd Maurice-Slama (angle avenue Robini), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Des registres et une plaquette seront à disposition du public.

## Interview express

### Christian Estrosi, député-maire UMP Projet de loi Duflot : un enjeu à 12 M€ pour la Ville

Le président de la métropole Nice-Côte d'Azur et député-maire de la capitale azurienne part en guerre contre le projet de loi sur la mobilisation du foncier. Il s'oppose à la vision de Cécile Duflot, ministre du Logement, qui souhaite faire progresser la part de HLM de 20 à 25 % et multiplier par cinq les pénalités demandées aux municipalités qui ne respectent pas la loi SRU. Le projet prévoit la mise à disposition de terrains appartenant à l'État. À la tribune de l'Assemblée nationale, Christian l'a farouchement combattu.



sociaux à 3 000. Nous n'en sommes pas capables, en raison de l'indisponibilité de terrains, du coût du foncier.

De plus, je m'y refuse, le bétonnage à outrance, ce n'est pas la politique que je souhaite pour la ville et pour la métropole verte de la Méditerranée. Les pénalités pourraient atteindre 12 millions euros qui seront ponctionnés sur notre budget. Quels arbitrages, quelles réductions faudra-t-il alors faire accepter en matière sociale, en direction des crèches, des écoles, de l'accueil des seniors ?

### Quels terrains l'État pourrait-il mettre à disposition pour des logements sociaux ?

Je dispose de la liste. À Nice, deux espaces seraient envisageables, à Durane et à la gare Saint-Roch, mais je n'ai aucune proposition pour l'heure. Je n'ai pas obtenu de réponse sur les marges de manœuvre de l'État qui devrait tripler également son budget afin d'accompagner les collectivités dans la réalisation des logements. Le projet ne comporte pas davantage de proposition pour des crédits affectés à la réhabilitation des logements vacants et insalubres.

Rien ne figure sur ce que j'ai toujours favorisé avec des offres d'accession à la propriété et des prêts à taux zéro. Pour toutes ces raisons, je combattrai de toutes mes forces ce projet.

**RECUEILLI PAR R.D.**

(Photo P.L.)

### Pourquoi ce projet de loi vous semble-t-il inapplicable sur la Côte d'Azur ?

Ce texte devrait s'appliquer de manière uniforme et dans toutes les collectivités. Je lui reproche de ne pas tenir compte des contingences spécifiques. A Nice, les contraintes sont multiples: loi Littoral, loi Montagne, plans de prévention des risques, mais aussi Plan local d'urbanisme qui se plie aux recommandations de la DTA (directive territoriale d'aménagement) et préserve les terres agricoles et les zones collinaires. Il n'est pas possible d'urbaniser Nice comme une ville de plaine. Cécile Duflot nous demande de bétonner : pour une ministre écologiste, c'est très surprenant !

### Quels seraient les effets de l'augmentation des pénalités en cas de non-respect du quota de logement sociaux ?

Pour la troisième année consécutive, la ville de Nice n'a pas été soumise à la moindre pénalité. Si le projet de loi entraine en application, il faudrait passer la construction de 1 000 logements

**Comparez** Devis gratuit  
votre **MUTUELLE**  
*Spécialiste Seniors*

à 45 ans = 41,30€ /mois    à 65 ans = 59,30€ /mois  
à 55 ans = 48,70€ /mois    à 75 ans et + = 74,00€ /mois

**PAS DE LIMITE D'ÂGE**  
Réduction couple

- Pas d'avance des frais de santé avec **ALMERYS** (Carte acceptée Centre Mutualiste)
- Renfort des garanties à la carte
- Pas de délais d'attente et questionnaire médical

**ACILE ASSURANCES**  
Du lundi au vendredi  
9h à 12h - 14h à 18h

**CANNES**    **NICE/MENTON**  
04 93 69 85 25    04 93 69 85 14

**NICE 27/30 Septembre**  
Palais des Expositions Acropolis

1<sup>ère</sup> Edition  
*Tendances Créatives*

Salon des  
**LOISIRS CRÉATIFS**

CRÉER CONFECTIONNER  
S'AMUSER BRICOLER  
RÉALISER S'ÉVADER  
CUSTOMISER DÉLICHER  
IMAGINER INVENTER

Infos Expositants - Ateliers - Animations  
sur [www.tendances-creatives.com](http://www.tendances-creatives.com)